

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leur GROUPE DE ROANNE

Secrétaire général : M. LOCQUIN, 76, bd des Belges, 6^e. Trésorier : H. GRAVEL, 1, rue Bellecour, 2^eSIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^e (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C/C P Lyon 101-08	}	France et Colonies Françaises.	100 francs
		Etranger	200 —

La SOCIÉTÉ LINNÉENNE vient de subir une perte immense en la personne du D^r Stéphane BONNAMOUR, membre d'Honneur de notre Société, qu'une longue maladie retenait éloigné de nos séances depuis plusieurs mois. Dans les diverses fonctions qu'il a occupées depuis son admission en 1912, il a fait preuve d'un dévouement de tous les instants, qui a atteint un maximum rarement dépassé pendant la longue période où il remplissait simultanément les charges de *Secrétaire général* et de *Bibliothécaire*.

En attendant qu'une notice plus détaillée rappelle son œuvre de naturaliste, la SOCIÉTÉ LINNÉENNE a le pénible devoir de présenter à Madame BONNAMOUR et à toute sa famille ses condoléances attristées.

8. Var. *Trabutii* Maire in *Bull. Soc. hist. nat. Afr. N.*, XXXIII, 96 (1942) = *N. unilateralis* var. *montana* (Boiss.) Trab. in Batt. et Trab. *Fl. Alger*, 101 (1884) = *N. montanius* Trab. in Batt et Trab. *Fl. Alger.* (Monoc.), 234 (1895); non Boiss. et Reut.

Race nord-africaine (montagnes du S. Oranais, Moyen Atlas, Rif) différant du var. *aristatus* par les glumelles plus longues, 4, 5-5 mm. (et non 3-4 mm.), par l'épi ordinairement plus court, à épillets moins apprimés.

♂¹. *Subvar. leianthus* Maire, l. c.

♂². *Subvar. dasyanthus* Maire, l. c.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 12 mai 1945

ÉTUDE SUR LA FLORE DU MASSIF DES AIGUILLES D'ARVES

Par G. NÉTIEN

L'article publié en 1945 n^o 2, p. 30 ; 3, p. 63 ; 4, p. 65 se terminera par la liste des espèces au cours de l'année 1946.

ERYTHRUS ATRIPENNIS PIC Ab. PICI

Par M. DAYREM

Diffère du Type par la présence, de chaque côté de l'étui, d'une grande tache humérale rouge de forme arrondie, envahissant l'épipleure jusqu'à l'extrême rebord.

Un sujet reçu d'Hoa-Binh, Tonkin.

ÉTUDES LÉPIDOPTÉROLOGIQUES (VIII) (1)

Révision du Catalogue des espèces françaises du genre *EREBIA*.

(Lépidopt. *Satyridae*)

(Suite du Mémoire du D^r Philibert RIEL).

Par Henri TESTOUT (Lyon).

Notre regretté Président, le D^r RIEL, enlevé trop tôt à l'affection de ses collègues, n'a pu malheureusement terminer la révision des *Erebia* français, dont il avait commencé la publication dans notre Bulletin.

Conformément au désir qu'il a exprimé, nous essayerons de terminer cette révision dans le même esprit que celui que lui avait donné notre regretté Maître, c'est-à-dire de permettre aux lépidoptéristes français la détermination et la classification des nombreuses formes d'*Erebia* qui vivent dans nos régions et qui sont complètement ignorées des ouvrages généraux ou

(1) Voir VII, in *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon*, XI (9), p. 133, nov. 1942.

des catalogues actuellement en usage ou antérieurs à WARREN, c'est-à-dire 1936.

Cette connaissance permettra également aux chasseurs la recherche de ces espèces dans les localités connues, que nous citerons le plus abondamment possible, mais seulement d'après des exemplaires dont le lieu d'origine est certain. Elle amènera sans aucun doute la découverte de formes nouvelles dans beaucoup d'autres régions non explorées ou qui l'ont été insuffisamment.

Cette partie de notre faune qui, avec les Microlépidoptères, avait fait surtout l'objet des chasses personnelles du Dr RIEL, pendant de très nombreuses années, fait partie des importantes collections qu'il a léguées à la Société Linnéenne de Lyon. Elle renferme pour certaines espèces de nombreux exemplaires de toutes les localités qu'il avait visitées, classées par régions et minutieusement étiquetées quant aux localités, altitudes et dates de capture. Très peu de spécimens proviennent d'autres sources, telles que dons, achats ou échanges.

La publication récente de la Monographie du genre *Erebia*, par WARREN, qu'il considérait comme un ouvrage magistral, avait décidé le Dr RIEL à remanier sa collection, jusqu'alors disposée par régions, dans le cadre de cette classification nouvelle et de publier en même temps dans notre *Bulletin*, groupe par groupe, l'adaptation de notre faune française au travail de WARREN.

Sa parfaite connaissance des *Erebia*, lui avait permis d'effectuer cette Révision avec une autorité et une justesse de vue incontestables que nous avons tous pu apprécier ici. Aussi son décès, le 24 décembre 1943, a bien malheureusement interrompu cet ouvrage au début du groupe de *pluto*. Aucun autre texte n'a été retrouvé dans les documents du Dr RIEL.

Nous reprendrons donc à *Erebia gorge* cette révision, en renvoyant au début de la première partie publiée par le Dr RIEL, pour ce qui concerne les considérations générales et le Catalogue des espèces du genre *Erebia* suivant WARREN (voir *Bull. Mens. Soc. Linn.*, Lyon, XII (2), p. 18-21, février 1943).

VII. Groupe *pluto* (suite). *Erebia gorge* Hübner.

Papilio gorge Hübner (*ante* × 1804), Samml. Europ. Schmett. : 39, pl. Pap. 99, fig. 502-503 ♂, — 504-505 ♀; — Esper (— × 1804) — (—, VII, 1805). Die Schmett. Fortsetz, 2, 14, pl. 119 fig. 4 ♂, 5 ♀.

Erebia gorgone Herrich-Schaeffer, 1846, Syst. Bearb. Schmett. Europa, 1, pl. 59; fig. 283-284.

Cette espèce, dans ses nombreuses formes, où le dessus des ailes est extrêmement variable, se caractérise le mieux par le dessous des postérieures, où les dessins plus ou moins sombres et accentués restent constants, tout en étant plus clairs et plus nets chez la ♀ que chez le ♂.

Elle vit aux grandes altitudes, de la fin juin au milieu d'août, généralement sur les pentes herbeuses où elle est souvent très abondante.

Dans le plus grand nombre des localités, c'est entre 1950 et 2.550 mètres qu'*Erebia gorge* se trouve, mais elle atteint souvent 3.000 mètres d'altitude. On la rencontre rarement en dessous de 1.800 mètres et dans ce cas, les individus sont moins abondants.

I. — ssp. *gorge gorge* Hübner.

DESSUS : Ailes ant. avec une bande submarginale roussâtre, assez large,

atteignant le bord interne, ayant 2 ocelles apicaux pupillés de blanc, un peu obliques, confluent chez la ♀. Parfois un troisième point noir vers l'arrière. Ailes post. avec bande plus étroite, ayant 3 ou 4 ocelles foncés, pupillés de blanc.

DESSOUS : Ailes ant. brun rougeâtre, bord costal et bord externe plus foncés, souvent saupoudrés d'écailles gris blanchâtre. Ailes post. brun foncé, marbré de gris ; bande médiane visible, dentée ; bande submarginale plus ou moins claire, avec quelquefois 3 ocelles rarement pupillés. La ♀ plus claire, bande basale, médiane et submarginale nettes et dentées.

Erebia gorge est extrêmement variable dans le nombre et le développement des taches. Beaucoup de races ont été décrites, mais trois seulement peuvent être considérées comme de véritables ssp. (*gigantea* Obth., *ramondi* Obth. et *albanica* Rebel), toutes les autres formes étant rattachées à la race typique par des spécimens de transition qui se rencontrent partout (WARREN).

DISTRIBUTION : *E. gorge gorge* se trouve dans toutes les Alpes, de la Styrie à l'Est, aux Alpes-Maritimes dans le Sud-Ouest.

Contrairement à l'opinion de WARREN et à la classification de RONDOU dans son Catalogue des Lépidoptères des Pyrénées (*Ann. Soc. Ent. France*, CI, 1932, p. 191, 192), les exemplaires des Pyrénées-Orientales n'appartiennent pas à la forme typique, mais visiblement à la ssp. *ramondi* Oberthür, des Hautes-Pyrénées.

Haute-Savoie : Col du Brévent, 2.360 m. et sommet, 2.525 m. (CATHERINE), Plan des Dames, 2.000 m., Col de la Croix-du-Bonhomme, 2.480 m. (CATHERINE), Montanvers : Chapeau, 2.050 m. (EMILE ROMAN).

Savoie : Pralognan, 1.750 m. 14 juillet 1912 et 17 juillet 1920 (Coll. CLERC), 10 août 1897 (Coll. TESTOUT), Val-d'Isère, 1.850 m., 30 juillet 1895 (Coll. TESTOUT), Valloire, vers 1900 m. (L'HOMME) (1).

Isère : Chamrousse, 2.250 m., 15 juillet 1887 (RIEL), Dent de Crolles, 2.050 m., 23 juillet 1941 (PRAVIEL), Col de la Pra, 2.100 m., 28 juillet 1941 (PRAVIEL) (2).

Hautes-Alpes : La Bessée-sur-Durance, Chalets du Loriol, 2.500 m. (RIEL, MARIN, D^r GLEU et Coll. TESTOUT), La Moutière, 2.600 m., 2^e août 1923 (D^r GLEU), Névache, 2.200 m., juillet 1923 (FASSNIDGE), Lautaret, 2.100 m., 9 au 13 juillet 1903 (Coll. CLERC), Col du Chardonnet, 2.200 m., 28 juillet 1908 (MOUTERDE), La Salle-les-Alpes, vers 2.200 m. (FOULQUIER).

Basses-Alpes : Faillefeu, 2.000 m., juillet 1831 (Coll. DONZEL), Col de Larche, 1.995 m., août 1849 (Coll. DONZEL), juillet 1912 (ROWLAND-BROWN), Col d'Allos, 2.250 m., 14 juillet 1912 (Coll. CLERC), juillet 1913 (ROWLAND-BROWN).

(1) Rappelons que la Société Linnéenne de Lyon possède les collections de Lépidoptères de DONZEL, ROUAST, CLERC et RIEL.

(2) Dans une note sur la faune du massif de Belledonne (*Miscellanea entomologica*, XLI, 1944, p. 65-66), PRAVIEL signale que les exemplaires de *gorge* qu'il y a recueillis, sont différents par les semis du dessous des ailes post. de ceux de la Grande-Chartreuse et pourraient constituer une ssp. particulière.

WARREN a déjà montré la fréquence de ces variations, que l'on peut rencontrer dans toutes les régions et qu'il a d'ailleurs figurées (Monograph of the genus *Erebia*, pl. 86 et 87). Toutes ces formes se rattachent à *gorge* typique.

FORMES INDIVIDUELLES DE LA RACE TYPIQUE.

sp. *gorge* f. ind. *semicaeca* Goltz, 1930, in SEITZ, Grossschmet. Erde, Suppl., I, p. 144.

Les ocelles manquent complètement aux ailes ant. et sont normaux ou presque normalement développés aux ailes post.

Quoique décrite comme une forme de *triopes*, elle peut également se rencontrer avec *gorge* typique (WARREN).

ssp. *gorge* f. ind. *impunctata* Hoffmann, 1913, Ent. Z. XXVII, p. 60. Ocelles des ailes post. absents dessus et dessous (Tannengebirge).

Certains exemplaires ont les ailes ant. avec des taches réduites ou absentes et l'on trouve communément des spécimens de transition avec une tache sur les ailes postérieures (WARREN).

ssp. *gorge* f. ind. *herzi* Zusanek, 1925, Z. osterreich. Ent. Ver., X, p. 44.

Dessus des ailes post. entièrement sombre, la bande ayant disparu ou n'ayant laissé que de très faibles traces, les ocelles sont absents (Karwendel).

Cette forme remarquable est beaucoup plus rare que *impunctata* et ne lui est pas synonyme, malgré l'opinion de von der GOLTZ, in SEITZ, I, Suppl., p. 144 (WARREN).

ssp. *gorge* f. ind. *effusa* Osthelder, 1925, Mitt. Münchn. Ent. Ges. XV, p. 107-118.

Bande des ailes ant. s'étendant vers la cellule discoïdale (Karwendel).

Les ocelles de ces exemplaires sont toujours indistincts (WARREN).

ssp. *gorge* f. ind. *monotonia* Kammel, 1913, Ent. Z., XXVII, p. 83.

Bande rougeâtre des deux ailes absente et remplacée par une teinte gris rougeâtre clair au bord des ailes, ocelles présents et pupillés. Dessous gris-brun. 1 ♂ (Stilfserjoch).

FORMES DE LA RACE TYPIQUE.

ssp. *gorge* forma *triopes* Speyer, 1865, Ent. Ztg. Stettin, XXVI, p. 248.

Ailes ant. avec 3 grands ocelles apicaux pupillés de blanc, ordinairement confluent et généralement 2 ocelles un peu plus petits rejetés vers l'extérieur, visibles en dessous. Ailes post. avec 4 ocelles bien pupillés de blanc, présents dessous mais un peu plus petits.

La forme *triopes* est rattachée à *gorge* typique par toutes les transitions imaginables (WARREN).

DISTRIBUTION. — Race de la Suisse où on peut la rencontrer avec *gorge* et *erynnis* dans les mêmes localités (WARREN).

PICTET ayant étudié expérimentalement *Erebia gorge* au Parc National Suisse, conclut que la forme typique *gorge* ne peut voler que jusqu'à 2.300 m. d'altitude environ, alors que la forme *triopes* vole au-dessus de 2.300 m. et jusqu'à 3.000 m. (Ve Congrès Int. d'Ent. Paris, 1932, Travaux, I, p. 1 à 24, pl. IV, fig. 7, 8.).

WARREN ne cite aucune localité française. Les exemplaires figurant dans les collections lyonnaises n'ont pas d'origine certaine. Cette forme est à rechercher dans nos régions alpines de très haute altitude où elle pourrait se trouver.

sp. *gorge* forma *erynnis* Esper.

Papilio erynnis Esper (— × 1804) — (— VII, 1805), Die Schmett. Fortsetz., 2, p. 20, pl. 121, fig. 3 ♂.

Papilio medon de Prunner, 1798, Lepid. Pedemont., p. 71 (hom. prim. de *Papilio medon* Linné, 1763).

Erebia gorge erinoides Higgins, 1930, Entomologist, 63, p. 182, pl. II, fig. 1-2.

Ocelles des ailes ant. et post. absents. Dessous des ailes post. comme les autres formes, mais généralement plus foncés, avec les lignes parfois peu distinctes.

Le nom doit être appliqué seulement aux spécimens absolument dépourvus de taches (WARREN).

Comme *triopes*, la forme *erynnis* est rattachée à *gorge* par toutes les transitions possibles (WARREN).

Dans SEITZ, la figure de la planche 37 d, est inexacte et représente une forme de passage. Par contre celle du Supplément, planche 9 d, est bien typique (1).

DISTRIBUTION. — La forme *erynnis* est très abondante dans beaucoup de localités. Prédominante sur *gorge* dans les Alpes-Maritimes, en nombre égal dans la Savoie et la Suisse occidentale et plus rare dans les Alpes Bernoises, mais toujours avec des spécimens de transition (WARREN).

Haute-Savoie : TYPE : Chamonix, Glacier de Blaitière, 2.250 m. (WALLNER) (CATHERINE), Tête-de-Balme, 2.320 m. (CATHERINE).

Savoie : Pralognan, 1.750 m., 14 juillet 1902 et 1912 (Coll. CLERC), Val-d'Isère, juillet 1904 (Coll. CLERC), Col de Chavière, 2.100 m., 31 juillet 1908 (MOUTERDE), Les Evettes, 2.480 m., 10 juillet 1925, 1 ♂ très sombre (TESTOUT).

Hautes-Alpes : La Bessée-sur-Durance, Chalets du Loriol, 2.500 m., (RIEL, MARIN, D^r CLEU, TESTOUT), La Moutière, 2.600 m., 2 août 1923 (D^r CLEU), Névache, 2.200 m., juillet 1923 (FASSNIDGE), Lautaret, 2.150 m., 18 juillet 1881 (Coll. ROÜAST), 10 juillet 1931 (TESTOUT), Galibier, 2.550 m., 12 juillet 1931 (TESTOUT).

Basses-Alpes : Montagne de Cordoail, 2.100 m., 23 juillet 1911, Col du Talon, 2.350 m., 17 juillet 1911 (RIEL), Col d'Allos, 2.250 m., 14 juillet 1912 (Coll. CLERC), Maurin, 1.950 m., juillet 1932 (FASSNIDGE), Col de Larche, 1.995 m., juillet 1912 (ROWLAND-BROWN).

II. — ssp. *ramondi* Oberthür, 1909, *Et. Lép. Comp.*, III, p. 317 ; — 1910, *loc. cit.*, IV, p. 673, pl. XLVII, fig. 374, ♂, 375 ♀.

Ailes ant. plus aiguës, teinte générale plus vive et plus sombre, ocelles fortement développés, surtout ceux des ailes post. sur les deux faces.

DISTRIBUTION. — Toute la chaîne des Pyrénées.

Hautes-Pyrénées : TYPES : ♂, Cirque de Gavarnie, 2.500 m., 27 juin 1913, ♀ Montagnes au-dessus de Cauterets (Coll. OBERTHÜR), Pic des Salettes,

(1) Dans la collection du D^r RIEL, la boîte renfermant *Erebia gorge* a été malheureusement détruite. Dans la liste des échantillons qu'il avait dressée figurent les indications suivantes : *Gorge erynnis* ♂ *subocellata* nov. Montagne de Cordoail (B.-A.), 2.100 m., 23-VII-1911, 2 exemplaires.

Gorge erynnis ♂ *subtusunipunctata* ab. nov. Col du Talon (B.-A.), 2.350 m. -17-VII, 1 exemplaire. Nous supposons d'après les noms qu'il donne, que ces exemplaires constituaient des formes de passage entre *gorge* et *erynnis*. Mais les types étant détruits, nous ne pouvons donner d'autres précisions.

2.960 m. (RONDOU), Gèdre, vers 2.000 m. (RONDOU), Lac de gaube, 1.800 m., Col du Tourmalet, 2.120 m., Col du Vignemale, vers 2.200 m. (WARREN).

Ariège : Pic Tose de Pédourès, 2.500 m., 27 juillet 1910 (RIEL).

Pyrénées-Orientales : Pics de Carlitte, 2.900 m. (OBERTHÜR), Canigou 2.700 m., Formiguères, vers 2.000 m. (DE LAJONQUIÈRE), Pic de Costabona, 2.200-2.400 m., 21 juillet 1908 (RIEL), Porté : Fontvive, 2.100 m., juillet 1925 (STEMPFER).

ssp. *ramondi* forma ind. *triocellata* nov.

Ailes antérieures avec un troisième ocelle apical comme *triopes*.

HOLOTYPE : ♂, Canigou, 2.700 m., 7 juillet 1925 (Pyrénées-Orientales) (Coll. TESTOUT).

ALLOTYPE : ♀, Formiguères (Pyrénées-Orientales), 21 juillet 1928 (ou DRESNAY leg. coll. DE LAJONQUIÈRE).

Déjà signalée par OBERTHÜR. Cette forme luxuriante est la plus richement ornée de toutes les formes de l'espèce, tant par le nombre des ocelles et leur développement, que par la teinte générale plus chaude et dépassant même les plus beaux exemplaires de *triopes*.

(A suivre).

LES LÉPIDOPTÈRES RHOPALOCÈRES DU VERCORS ET DU SUD-OUEST DE GRENOBLE (Suite)

Par P. RÉAL.

H. malvoïdes paraît peupler *Seyssinet* en deux générations, je n'ai capturé que la première, 16 avril 1938, une femelle. J'ajouterai, pour donner une idée de l'aire de dispersion que M. MOUTERDE considère comme *malvoïdes* les exemplaires du Mont Thou (Rhône); d'autre part nous sommes pleinement d'accord pour reconnaître aussi les exemplaires du Bois-des-Frères (au pied du Salève, non loin de Genève), ceux de La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), de Juan-les-Pins, de Valdeblore (Alpes-Maritimes), etc.

H. Sao Bgstr. Espèce facile à identifier, commune sur les collines grenobloises les mieux exposées, à *Seyssinet* en particulier.

Première génération de taille plus forte : 17-19 avril 1938 ; Mont Rachais, mai 1941, 1^{er} juin 1941 (BERGER). La seconde est notablement plus petite : *Seyssinet*, 4 septembre 1940, du 26 août au 1^{er} septembre 1937; 26 juillet 1938 ; Biviers, 27 juillet 1938 ; Col de la Croix-Perrin, du 23 juillet au 15 août 1939, 24-29 juillet 1938.

On trouve des exemplaires très petits (taille 2/3 environ) à *Seyssinet*, 1^{er} septembre 1937, ils me paraissent être une troisième génération, à développement probablement condensé.

On sera peut-être surpris que les *Hesperia* sont assez peu signalées dans l'ensemble, mais ce défaut est dû en grande partie à ce que, malgré toutes mes exhortations, mes collègues grenoblois redoutent la « bouteille à l'encre » et les poursuites mouvementées et infructueuses...

Nisoniades Tages. Les deux générations de *N. tages* sont identiques comme chez les *Hesperia* en général.